

# LE GABION

Rapport d'activités  
2023



Une année  
mouvementée et résiliente



# « 2023, un bel avenir »

## Le mot du président Vincent Keller

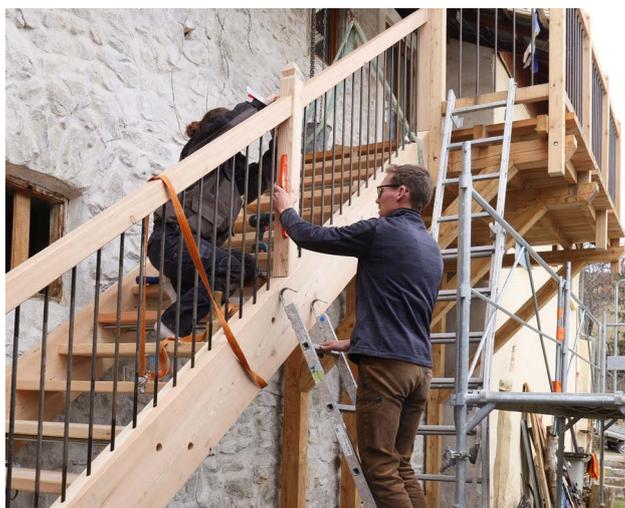
EN 2023, J'AI EU L'HONNEUR d'être sollicité pour devenir président du Gabion afin de participer à sa mutation en SCIC, qui lui permettra de continuer durablement cette belle aventure collective.

C'est avec plaisir et fierté que j'ai accepté cette responsabilité que je vais essayer d'assurer pleinement.

Vous lirez ci-dessous le rapport moral et les mots de notre directeur, Pierre Sallé. Il résume le dynamisme et l'efficacité de cette association et surtout de tout son personnel, un grand merci à toutes et tous.

Il souligne les excellents résultats aussi bien dans son rôle de soutien aux personnes en difficultés que pour la formation et la qualification aux métiers du bâtiment.

Cette SCIC va permettre au GABION de pérenniser et renforcer son fonctionnement, de continuer à être moteur dans le tissu social de notre région, un bel avenir.



Rapport d'activités.....	page 2
Rapport du commissaire aux comptes .....	11
Rapport Spécial du commissaire aux comptes.....	29
Bilan définitif .....	31

# « 2023 : maintien du niveau de qualité et d'exigence attendu »

## Le mot du directeur Pierre Sallé

CETTE ANNÉE 2023 A ÉTÉ UNE ANNÉE ENCORE MOUVEMENTÉE, tant au niveau de notre vie associative, qu'au niveau des activités que nous portons, rajoutez à cela une forte inflation et vous aurez une idée de ce que les équipes de notre association ont dû traverser pour maintenir le niveau de qualité et d'exigence des services et prestations que nous attendons. Donc avant tout je les remercie et je les félicite pour les résultats obtenus.

**LA FORMATION** OPEC d'Alsace s'est conclue par l'embauche de 100 % de nos stagiaires et nous a permis de rebondir cette fois avec un OPRP.

Les taux d'insertion dans l'emploi de nos formations, en PACA, nous ont également garantie une reconduction de l'ensemble de nos marchés en 2023. Un partenariat avec les Paysans Urbains de Marseille nous permet d'ouvrir une nouvelle antenne Gabion, portant ainsi à 7 le nombre de formations longues certifiantes.

Enfin, le Gabion s'est associé à la Fédération Écoconstruire dans le cadre de la réalisation du « DIAGNOSTIC BÂTIMENT DURABLE : diagnostic des besoins en compétences et en formations pour le développement de l'utilisation des matériaux bio et géosourcés et issus du réemploi dans le secteur du bâtiment » qui préfigure les besoins et les métiers du bâtiment de demain. Et dans ce

cadre nous avons répondu (en consortium) à l'appel à projet de la Caisse de Dépôt de Consignations France 2030 PIA4 pour créer et déployer de nouvelles offres de formations de 2025 à 2030, en PACA et Grand Est.

**LA TRANSITION PROFESSIONNELLE** fait évoluer notre Passeport Emploi Compétences pour le rendre plus accessible. Grâce au financement des Fonds Sociaux Européens nous pouvons maintenant traduire, lire et individualiser les parcours de formation grâce aux outils numériques.

Ce financement est acquis pour la période 2023/2025. Il nous permet de valoriser les parcours des salarié·e s accompagnés, mesurer leurs évolutions et créer des passerelles vers l'emploi durable sur notre territoire. Ainsi ce mixte Passeport Emploi Compétences / SEVE nous permet d'agglomérer des entreprises embrunaises autour de solutions RH que nous pouvons déployer.

2023 aura également connu son lot de changement au niveau de **NOTRE GOUVERNANCE** : un remaniement de nos statuts en avril, élection d'un nouveau CA et Bureau en septembre et octobre début des travaux en vue de la transformation de notre association en SCIC.

**FINANCIÈREMENT**, Le Gabion a su faire face aux augmentations successives du coût des matériaux de chantiers, aux hausses du SMIC, et malgré la volonté afficher de revaloriser les salaires, a pu, a minima, mettre en œuvre une Prime de Partage des Valeurs. Enfin, dans un souci de trésorerie, un crédit en Besoin de Fond de Roulement nous a été accordé par France Active PACA en cofinancement avec la Caisse d'Épargne.

**LES AMÉNAGEMENTS** continuent sur l'ensemble de nos antennes, ainsi qu'au siège à Embrun, pour répondre toujours mieux aux conditions d'accueils de nos apprenant·tes, de nos salarié·es en transition et de nos permanents.

Je remercie une nouvelle fois l'ensemble de mes équipes pour les résultats obtenus et l'ensemble de notre Conseil d'Administration pour leurs engagements, leurs travaux et leurs volontés à structurer l'avenir du Gabion dans le respect et la continuité des valeurs qui nous ont vu naître.

Merci à tous et toutes !

# Centre de formation en écoconstruction

Le Gabion propose deux formations reconnues de niveau 3, à destination notamment des personnes en reconversion professionnelle : les formations OPRP – Ouvrier·e Professionnel·le en Restauration de patrimoine, et OPEC – Ouvrier·e Professionnel·le en Écoconstruction.

Le bilan 2023 se concentre sur les formations clôturées en 2023.

## FORMATIONS LONGUES

### DES EFFECTIFS EN HAUSSE

En 2023, le nombre de sites sur lesquels nous proposons des formations augmente, entraînant mécaniquement l'augmentation des effectifs. Particulièrement pour les OPEC, dont 5 sessions se sont clôturées en 2023 (3 en 2022). En moyenne, une session accueille 10 stagiaires.

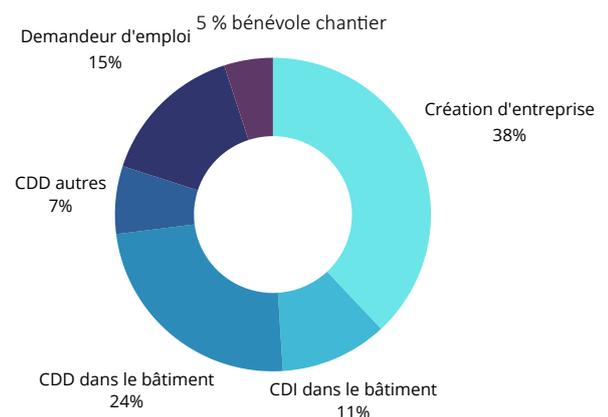
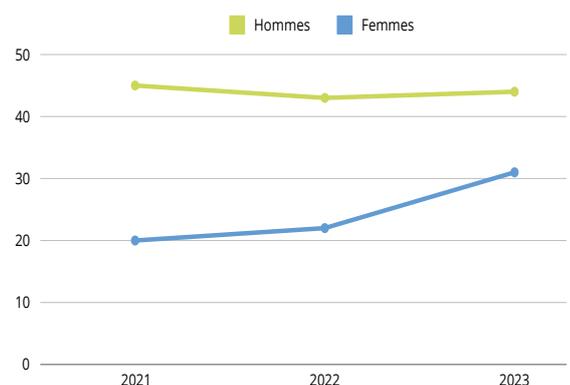
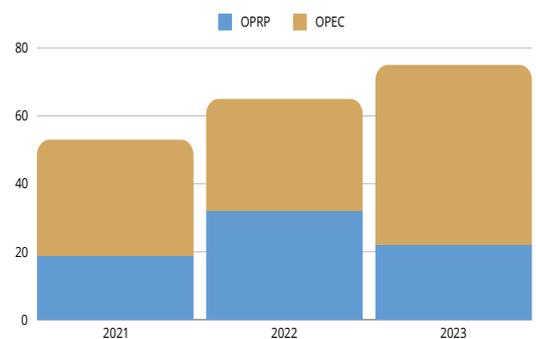
### LA RÉPARTITION HOMMES / FEMMES TEND À L'ÉQUILIBRE

La tendance à équilibrer la répartition femmes / hommes se confirme. Cette évolution est liée aux choix anciens de recrutement. En 2023, 31 femmes composent les effectifs des formations, contre 44 hommes.

### LA NATURE DES SORTIES CONFIRMENT UNE HAUTE EMPLOYABILITÉ DE LA FORMATION

Ces résultats sont la compilation des réponses à un questionnaire envoyé 6 mois après la fin de la formation (5 sessions se clôturent en 2023). Nous avons obtenu cette année un taux de réponse de 43 réponses sur 51 stagiaires, soit près de 85 % de taux de réponse, ce que l'on peut considérer comme fiable.

73 % des personnes sortantes de nos formations occupent un emploi dans le bâtiment. Seuls 15 % des personnes n'occupent pas d'emplois. Rappelons que près de la totalité des personnes entrant en formation sont demandeuses d'emplois ; nous réduisons ainsi considérablement la part des personnes demandeuses d'emplois.



# 0%

## ABANDON EN COURS DE FORMATION

Ce chiffre exceptionnel montre à la fois :

- que les critères du recrutement à l'entrée de la formation sont pertinents,
  - que le très haut taux de réussite à l'examen du diplôme (97 %) est lié aux soins apportés au recrutement.
- Les critères d'entrée se basent d'abord sur un dossier, puis une présentation collective, enfin un entretien individuel.



## DEUX NOUVELLES OUVERTURES DE SESSIONS

Deux nouvelles formations se sont ouvertes en 2023 :

- Une session OPRP à Ungersheim
- Une session OPEC à Mane, qui est sa deuxième formation sur ce site.



## FORMATIONS COURTES

En 2023, nous avons dispensé des modules courts suivants :

**Propaille** - Session au MUY

**Bâtir en pierre sèche** - module certifiant à destination de l'ADFFPA

**Construction de petits ouvrages en pierre sèche** - à destination des salarié·es de l'ONF

**Pierre Sèche** - à destination des salariés du Parc National des Ecrins

**Utilisation des matériaux écologiques dans le bâtiment** - à destination des salarié·es du Parc National des Ecrins

## ACTIONS SPÉCIFIQUES

Depuis 2005 Le Gabion travaille à la communication sur la construction en bois paille. Laurent Limousin, coordinateur du projet au Gabion, a entamé un cycle de développement de ces techniques sur un cadre plus local en choisissant l'échelle départementale tout en bénéficiant de l'appui régional et du réseau national et international que nous avons tissé. Courant 2023, 15 actions ont été réalisées dans ce cadre, comme des sessions

de formation à destination des acteurs du bâtiment, ou à des formateur·ices agréé·es Feddbbat, ou encore des rencontres, ateliers, expositions. Le 13 octobre 2023 ont eu lieu les Assises Régionales de la Construction Paille, au lycée du Val d'Argens au Muy. Elles ont été l'occasion pour 1500 apprenant·es, équipes pédagogiques et techniques, de se rencontrer et de monter un projet pédagogique autour de la construction écologique.

**LE GABION** **2ÈME ASSISES REGIONALES PACA DE LA CONSTRUCTION PAILLE**  
les 12 et 13 octobre 2023 au Lycée du Val d'Argens le Muy (83).

Les matériaux écologiques sont de plus en plus présents dans la construction. Les assises régionales proposent un état des lieux et ouvrent des pistes de perspectives pour les professionnels et décideurs publics.

- **12 octobre 2023 : assises spéciales jeunes**  
Découverte des métiers de construction écologique, de la conception et de leur mise en oeuvre.
- **13 octobre 2023 : assises régionales**  
l'accueil sera assuré par les élèves du lycée et leurs enseignants

**Matinée : 8.30**  
-Etat des lieux de la construction paille - une filière exemplaire  
Laurent Limousin  
-Retour d'étude sur l'approvisionnement piloté par BDM Pierre Deloit et Nicolas Guignard  
-Découverte de projets isolés en bottes de paille.  
Nicolas Mangouze et Emile Levrionnet

**Après-midi - 13.30 à l'inauguration des Élus**  
Inauguration par **mr Strambio et mr Dubois**  
La construction paille : une filière exemplaire, disponibilité du matériau à l'échelle de notre région  
Laurent Limousin  
Pierre Deloit

**15.00**  
**Mario Rogot Sanchez**  
www.feddbbat.com  
"Matériaux biosourcés, contexte assurantiel, bonnes pratiques et points de vigilance"

-> Tour de table autour des matériaux légers et chanvre.  
animé par Emmanuelle Pons, CAJIE 83 et Aurélie Eynard et Guillaume Anton aloc 83  
Le Gabion organise dès 2025, les 10es assises régionales à Aix-en-Provence

goûter autour du bâtiment expérimental paille du lycée

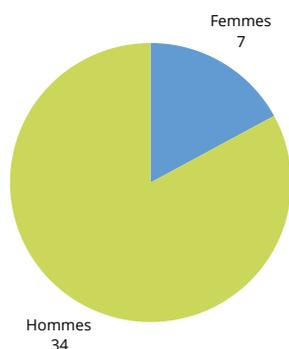
**Info & inscription :**  
**Stéphanie Fay :**  
accueil@gabion.org

# Atelier Chantier d'Insertion - Transition professionnelle

Le Gabion est un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) qui propose, à des personnes très éloignées de l'emploi, un contrat de travail et un accompagnement à la construction de leur projet professionnel. Durant leur parcours chez nous, les salarié·es bénéficient de formations qui leur permettent une réelle montée en compétences dans de nombreux domaines, et pour mieux s'adapter au marché de l'emploi.

## 41 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

En 2023 Le Gabion a accompagné 41 personnes. Parmi elles, 30 % sont bénéficiaires du RSA. Sept femmes et 34 hommes composent cet effectif.



## NOMBRE DE PMSMP

22 salarié·es en CDDI ont pu effectuer des stages en entreprises, totalisant 1 350 h, soit 60 semaines, dans différents domaines :

- BTP (Charpente, couverture, maçonnerie, travaux publics...)
- Agriculture (espaces verts)
- Boulangerie
- Soins aux animaux
- Mécanique auto

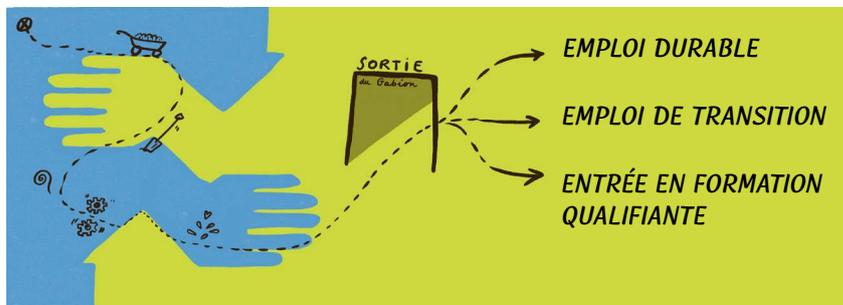
## SORTIES DYNAMIQUES

Nous comptabilisons en 2023 65 % de sorties dynamiques, ce qui correspond à nos objectifs :

- 4 EMPLOIS DURABLES (= CDI, CDD de plus de 6 mois) : Charles Queyras TP, La Trame, Super U
- 2 EMPLOIS DE TRANSITION (CDD de moins de 6 mois) : autres chantiers d'insertion

- 4 ENTRÉES EN FORMATION QUALIFIANTE ou SORTIE POSITIVE : permis de conduire, obtention RQTH, accès aux droits à la retraite

SORTIES SANS SOLUTION : liées à une problématique de santé ou de mobilité.



## FORMATIONS EN CDDI

Les salarié·es en CDDI participent à des formations en lien avec leur parcours, tous les vendredis, par session de demi-journée. Cela représente en 2023 55 h. Les thèmes principaux sont :

- Compétences numériques essentielles
- savoir-être, communication en situation professionnelle
- Écocitoyenneté : décryptage de mes

consommations, gestion du budget

- Usage de la route en milieu professionnel
- Sensibilisation « le handicap au travail »
- Sécurité au travail : SST, PRAP, R408
- PEC + : outil de diagnostic, de formation et de certification des compétences transversales
- Rencontre entreprises

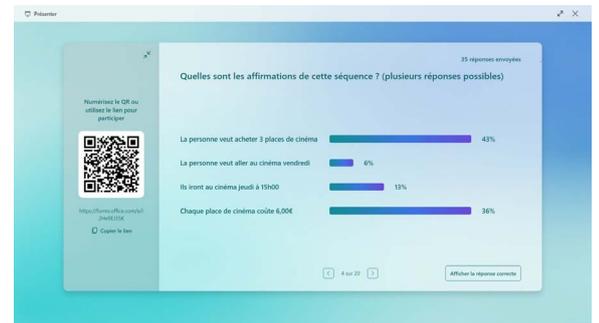
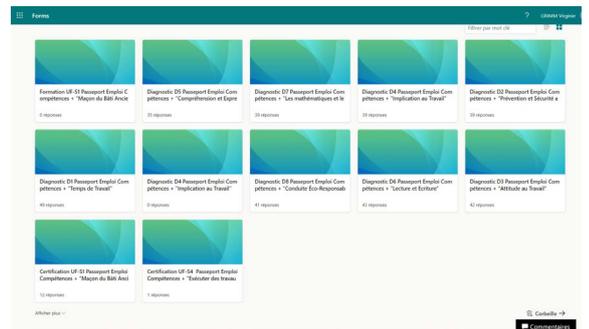


## FOCUS SUR LA NUMÉRISATION PEC+

Lors de ses deux premières semaines au Gabion, chaque salarié·e en CDDI passe 8 diagnostics. Les résultats permettent d'individualiser le parcours de formation, et de proposer des montées en compétences adaptées à chaque personne, via une certification.

La numérisation, en 2023, de ces tests, permet :

- de numériser également les diagnostics, facilitant ainsi une analyse transverse
- de rendre les tests les plus accessibles possibles, car ils bénéficient d'une technologie d'accessibilité avancée, comme par exemple la traduction en différentes langues.



DIAGNOSTICS												
D1		D2		D3		D4		D5		D6		
Temps de travail		Prévention et sécurité au travail		Attitude au travail		Implication au Travail		Compréhension au travail		Lecture écriture au travail		
résultats	%	résultats	%	résultats	%	résultats	%	résultats	%	résultats	%	r
29	69 %	27	75 %	27	84 %	22	73 %	32	94 %			0 %
3	7 %	13	36 %	19	59 %	9	30 %	7	21 %			0 %
22	52 %	20	56 %	25	78 %	22	73 %		0 %			0 %
13	31 %		0 %	11	34 %	14	47 %		0 %			0 %
14	33 %	21	58 %	19	41 %	12	40 %	5	15 %			0 %
35	83 %	30	83 %		0 %		0 %	32	94 %			0 %
	0 %		0 %		0 %		0 %		0 %			0 %

## ACTION SPÉCIFIQUE

### LES COULISSES DE L'INSERTION

Associé aux deux autres ACI de l'Embrunais, les Fils d'Ariane et la Ressourcerie de Parlong, Le Gabion a proposé le 6 décembre de réunir ses organismes prescripteurs afin de leur faire vivre la transition professionnelle de l'intérieur. À cette occasion, ont été présentées nos structures, nos fonctionnements, les contrats de travail et les conditions de travail de nos salarié·es. L'objectif de cette action étant de mieux se connaître pour mieux échanger et mieux collaborer.

Par ailleurs, Le Gabion a participé au 4 forums de Recrutement à Embrun et à Gap.



# Le Gabion remercie toutes les personnes et les institutions qui nous ont fait confiance en 2023 :



LA MAIRIE  
D'EMBRUN pour  
le chantier de la  
Peyrouse



LA MAIRIE DE  
MONT-DAUPHIN  
pour la réalisation  
des jardinières



L'association COLLECTIF  
05 pour les formations à  
destination des salarié·es  
permanent·tes et des  
salarié·es en CDDI



LE DÉPARTEMENT DES  
HAUTES-ALPES pour son  
soutien à l'accompagnement  
des bénéficiaires du RSA



La DRÉAL pour son soutien  
aux Assises Régionales de la  
Paille



Le SPIP pour son soutien  
à l'accompagnement de  
personnes sous main de  
justice



La RÉGION SUD PROVENCE  
ALPES CÔTES D'AZUR pour son  
rôle actif dans la commande des  
formations OPEC et OPRP (2  
formations supplémentaires en  
2023). Par ailleurs, nous remer-  
cions la Région pour son soutien  
à l'ACI via l'APP.



La RÉGION GRAND EST pour la sub-  
vention obtenue dans le cadre de la  
mise en place d'un OPRP sur le site de  
l'Ecomusée à Ungersheim



L'ÉTAT FRANÇAIS via la DDETSPP pour son soutien auprès des personnes en  
CDDI, ainsi que sur la mise en place des contrats passerelles. Nous remercions  
aussi l'ÉTAT FRANÇAIS pour son soutien à l'achat d'une dégauchisseuse.



Cofinancé par  
l'Union européenne



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DREETS)



L'EUROPE :

- Grâce au programme FSE conjointement avec la Région Sud, nous avons pu financer les achats liés à la formation
- Grâce au financement FSE + conjointement avec la Région Grand Est, nous avons obtenu une subvention destinée à la formation OPRP
- Grâce au programme FSE +, conjointement avec la DREETS PACA, nous avons pu concevoir, numériser, mettre en œuvre et essayer le suivi PEC +

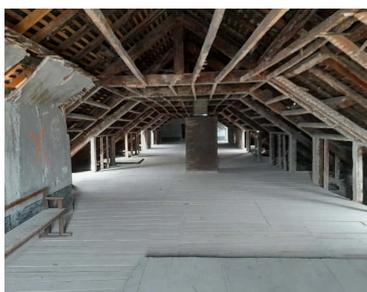
## Quelques chantiers emblématiques de 2023



Mission : Maçonnerie pierre et enduit de finition pierres apparentes

Secteur : Réallon

Dans le cadre : de la réhabilitation d'une bergerie en maison d'habitation.



Mission : Nettoyage et mise au propre décroûtage plâtre, dépose tomettes

Secteur : Embrun

Dans le cadre : de l'entretien du patrimoine bâti municipal



Mission : restauration globale de la façade : décroûtage de l'ancien enduit, gobetis, corps d'enduit, enduit de finition à la chaux

Secteur : Mont-Dauphin

Dans le cadre : d'une réhabilitation globale d'une grange en habitation



Mission : Dépose des anciennes persiennes et pose de volets neufs

Secteur : Guillestre

Dans le cadre : d'une restauration de façade

NOUS REMERCIONS L'ENSEMBLE DE NOS CLIENT·ES POUR NOUS AVOIR FAIT CONFIANCE EN 2023 : M. Blanc (Gap), M. Bourgues (Eyglies), M. Cuadra (Mont-Dauphin), Mme Decastellane (Eyglies), Mme Dubois (Eyglies), M. et Mme Dubois (Réallon), M. et Mme Fougeirol (Montbardon), M. et Mme Fourbe (Pontis), Mme Haegel (Crévoux), M. Lavis (Embrun), M. Moissard (Châteauroux), Mme Mortier (Crots), M. et Mme Pascal (Crévoux), M. et Mme Plachta (Saint-André-d'Embrun), Association Queyras Passion (Abriès), M. Séco (Saint-André-d'Embrun), Mme Tassy (Risoul).

# La communication

Pour accompagner son développement, Le Gabion a, en 2023, concentré ses efforts de communication sur deux canaux digitaux : un nouveau site internet et le développement de sa chaîne Youtube. Cet effort répond au besoin de visibilité pour la promotion des formations et la valorisation des chantiers de transition professionnelle pour leur financement.

## UN NOUVEAU SITE INTERNET

En 2023, Le Gabion a refondé sa communication en mettant en place un nouveau site internet. Il a été réalisé avec l'agence web éthique Le Renard Pourpre, basé à Eyglies. Ce travail a nécessité en amont de penser le parcours des publics qui se rendent sur notre site, en essayant d'être le plus exhaustif, sans créer de contenus inutiles.

5 pages, qui correspondent toutes à un thème, composent notre site :

- Les Formations (contenus, dates, inscriptions)
- La Transition professionnelle (valeurs humaines, chantiers réalisés)
- Les Actus : reportage complet sur un chantier, une formation...
- La Construction Paille : Le Gabion étant un acteur fondateur du réseau Paille, il reste un militant de la première heure sur le sujet.
- Les Ressources : à partir des contenus des cours des formations, chaque étudiante ou amateur-riche trouvera de quoi nourrir sa réflexion sur de nombreux sujets relatifs à l'écoconstruction, plus ou moins résumé.
- Contact, pour être mis·e en lien directement avec Le Gabion.



## LA CHAÎNE YOUTUBE



La vidéo est le format le plus regardé sur internet. Romain Moissard, en charge de la communication en 2023, s'est formé à la vidéo et a pu réaliser pas moins de 31 vidéos, allant du teaser de 1 min 25 au documentaire de 28 min.

L'essentiel en chiffres :

- 2,99 k abonné·es
- 232 567 vues

## LES RÉSEAUX SOCIAUX



La page Facebook poursuit sa vocation de diffusion d'actualités au fil de l'eau, avec une audience qui augmente continuellement.

Evolution du 1er janvier au 31 décembre 2023 :

- Couverture : 33 617 comptes soit + 229 %
- Interaction avec le contenu : 3000 comptes soit + 187 %
- Followers : 2091
- Mentions J'aime la Page : 1835

# LE GABION

*Association*

*L'Atelier*

*76, Impasse du Gabion  
05200 SAINT SAUVEUR*

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

---

**Exercice clos le 31 Décembre 2023**

---

MYRIAM CARULLA-BOVIS  
MATHIEU DENIS  
GILLES REYNIER  
*Experts-Comptables  
Commissaires aux Comptes*

FRANÇOISE MARRA  
*Expert-Comptable*

A l'Assemblée Générale de l'Association LE GABION,

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LE GABION relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.



## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice, le 24 Mai 2024



Le Commissaire aux Comptes  
S.A.S. sudconseil.com  
Gilles REYNIER

# BILAN ACTIF

ASSOC LE GABION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	23 175,24	23 175,24		3 165,62
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	844 361,32	423 973,01	420 388,31	456 947,29
Installations techn., matériel et outil. ind.	206 649,06	127 984,53	78 664,53	78 139,60
Autres	409 453,96	315 536,66	93 917,30	127 459,97
Immobilisations corporelles en cours	98 178,74		98 178,74	73 384,24
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	6 530,00		6 530,00	6 530,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 588 348,32</b>	<b>890 669,44</b>	<b>697 678,88</b>	<b>745 626,72</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	141 895,63		141 895,63	193 938,43
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	203 441,64		203 441,64	259 354,59
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	160 427,80		160 427,80	62 045,49
Charges constatées d'avance	17 040,59		17 040,59	13 106,38
<b>TOTAL (II)</b>	<b>522 805,66</b>		<b>522 805,66</b>	<b>528 444,89</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 111 153,98</b>	<b>890 669,44</b>	<b>1 220 484,54</b>	<b>1 274 071,61</b>

**SUD**  
CONSEIL.COM

# BILAN PASSIF

ASSOC LE GABION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	596 891,93	614 032,91
Autres		
Report à nouveau	-14 026,00	-14 026,00
Excédent ou déficit de l'exercice	-10 477,25	-17 140,98
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>572 388,68</i>	<i>582 865,93</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	352 448,38	406 488,67
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>924 837,06</b>	<b>989 354,60</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	13 741,00	11 942,00
<b>TOTAL (III)</b>	<b>13 741,00</b>	<b>11 942,00</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 290,55	11 794,96
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 756,22	61 760,35
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	78 771,71	105 449,11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		93 770,59
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	157 088,00	
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>281 906,48</b>	<b>272 775,01</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>(V)</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 220 484,54</b>	<b>1 274 071,61</b>

**SUD**  
CONSEIL<sup>COM</sup>

# COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC LE GABION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	560,00	356,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	1 036 759,77	1 008 501,72
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	535 490,68	620 262,65
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	5 000,00	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	43 216,22	36 803,56
Utilisations des fonds dédiés	44 814,00	
Autres produits	16 802,53	42 139,05
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 682 643,20</b>	<b>1 708 062,98</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises et autres achats	109 402,11	142 911,18
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	379 519,60	348 149,21
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	25 045,11	28 466,63
Salaires et traitements	901 047,53	917 934,89
Charges sociales	202 413,82	190 709,04
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	100 514,85	105 170,82
Dotations aux provisions	2 746,00	
Reports en fonds dédiés		44 814,00
Autres charges	3 113,43	5 582,16
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 723 802,45</b>	<b>1 783 737,93</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-41 159,25</b>	<b>-75 674,95</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	0,95	0,44
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	683,70	1 015,81
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>684,65</b>	<b>1 016,25</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 485,14	758,99
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>1 485,14</b>	<b>758,99</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-800,49</b>	<b>257,26</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC LE GABION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-41 959,74</b>	<b>-75 417,69</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		100,00
Sur opérations en capital	58 040,29	60 238,05
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>58 040,29</b>	<b>60 338,05</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	25 315,80	1 746,34
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>25 315,80</b>	<b>1 746,34</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>32 724,49</b>	<b>58 591,71</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 242,00	315,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 741 368,14</b>	<b>1 769 417,28</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 751 845,39</b>	<b>1 786 558,26</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-10 477,25</b>	<b>-17 140,98</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC LE GABION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'Association développe des projets d'intérêt public afin de mettre en œuvre des actions d'insertion, de développement, de formation, de recherche et d'échanges dans les domaines de la construction écologique et du bâti ancien.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

-L'Association réalise des chantiers de bâtiment et d'environnement au bénéfice des collectivités locales, des associations à but non lucratif et des services de l'État et des particuliers. Ils ne seront entrepris que dans la mesure où aucune concurrence déloyale ne sera exercée envers les entreprises

- L'Association en sa qualité d'organisme de formation, anime la mise en place de « chantiers pédagogiques ». Elle réalise des chantiers de bâtiment et d'environnement au bénéfice des collectivités locales, des associations à but non lucratif et des services de l'État et des particuliers. Ils ne seront entrepris que dans la mesure où aucune concurrence déloyale ne sera exercée envers les entreprises.

- L'Association peut notamment organiser des activités d'accueil, de visites, de conférences, et demander une participation financière aux participants.

-Le développement d'échanges au plan local, national et international, la diffusion d'informations, la réalisation de travaux de recherche.

-L'Association peut s'investir dans des secteurs économiques nouveaux ou inexistantes liés aux buts de l'association. Elle se réserve la possibilité de passer toutes conventions et partenariats nécessaires à la poursuite de son objet, d'organiser tous événements de communication, de gérer son patrimoine mobilier et immobilier au service de son objet statutaire, de vendre tous produits ou services strictement en rapport avec l'objet statutaire et d'une manière générale, tous moyens d'action lui permettant de réaliser son objet.

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 1 220 484,54 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -10 477,25 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC LE GABION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	7 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	1 à 10 ans
- Installations techniques	2 à 7 ans
- Matériel de transport	2 à 7 ans
- Matériel de bureau et mobilier	1 à 5 ans

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOC LE GABION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations			
				suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	23 175				
CORPORELLES	Terrains		844 361				
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		188 033		18 617		
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		221 373	6 467		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		127 857			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		51 067		2 689	
	Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours			73 384		24 795		
Avances et acomptes							
		<b>TOTAL</b>	1 506 076		52 567		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières		6 530				
		<b>TOTAL</b>	6 530				
		<b>TOTAL GENERAL</b>	1 535 781		52 567		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>					
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			23 175		
CORPORELLES	Terrains				844 361		
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				206 649		
		Inst. gal. agen. amé. divers			227 841		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				127 857	
		Mat. bureau, inform., mobilier				53 756	
	Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours					98 179		
Avances et acomptes							
		<b>TOTAL</b>			1 558 643		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				6 530		
		<b>TOTAL</b>			6 530		
		<b>TOTAL GENERAL</b>			1 588 348		

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ISACOMPTA CONNECT - Fiscal -

**SUD**  
CONSEIL

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC LE GABION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		20 010	3 166		23 175
<b>TOTAL</b>		20 010	3 166		23 175
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	387 414	36 559		423 973
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		109 893	18 092		127 985
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	164 573	23 393		187 966
	Matériel de transport	66 899	12 337		79 236
	Mat. bureau et informatiq., mob.	41 366	6 969		48 335
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		770 145	97 349		867 494
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>790 155</b>	<b>100 515</b>		<b>890 669</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOC LE GABION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 530		6 530
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	141 896	141 896	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.	567	567	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	253	253	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	176 010	176 010	
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	26 611	26 611		
Charges constatées d'avance	17 041	17 041		
<b>TOTAUX</b>		<b>368 908</b>	<b>362 378</b>	<b>6 530</b>
Références	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ASSOC LE GABION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	17 041
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>17 041</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	60 067
Autres créances	202 337
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>262 404</b>

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC LE GABION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	5 291	3 485	1 806	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	40 756	40 756		
Personnel & comptes rattachés	41 534	41 534		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	35 273	35 273		
Etat & Impôts sur les bénéfices	1 242	1 242		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	723	723		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	157 088	157 088		
<b>TOTAUX</b>	<b>281 906</b>	<b>280 100</b>	<b>1 806</b>	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer. 6 291  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ASSOC LE GABION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	157 088
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>157 088</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 288
Dettes fiscales et sociales	41 534
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>49 821</b>

# ENGAGEMENTS

ASSOC LE GABION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 13 741,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

# LES EFFECTIFS

ASSOC LE GABION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Personnel salarié :</b>	<b>38,00</b>	<b>38,00</b>
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	13,00	13,00
Ouvriers	24,00	24,00

# LE GABION

*Association*

*L'Atelier*

*76, Impasse du Gabion  
05200 SAINT SAUVEUR*

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

---

### **Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023**

---

MYRIAM CARULLA-BOVIS

MATHIEU DENIS

GILLES REYNIER

*Experts-Comptables*

*Commissaires aux Comptes*

FRANÇOISE MARRA

*Expert-Comptable*

A l'Assemblée Générale de l'Association LE GABION,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Nice, le 24 Mai 2024



Le Commissaire aux Comptes  
S.A.S. sudconseil.com  
Gilles REYNIER

